



Observatoire régional de la forêt méditerranéenne

Lettre d'information

31 mai 2017

Cette lettre mensuelle propose un récapitulatif des nouveautés et des brèves du mois du site www.ofme.org, ainsi qu'un gros plan sur une action marquante du mois des Communes forestières.

> GROS PLAN DU MOIS

FORET PUBLIQUE

Des élus mobilisés et concernés par les évolutions de la gestion des forêts publiques

En mai, les élus des Communes forestières ont approfondi leur travail sur la compréhension et la mise en œuvre des nouvelles dispositions fixées par le contrat Etat-ONF-Communes forestières 2016-2020 pour la gestion des forêts publiques.

Les représentants nationaux de l'Office national des forêts et des Communes forestières sont venus en région le 4 mai dernier pour échanger avec eux sur la nouvelle Charte de la forêt communale. Tous s'accordent à dire que son application est à moduler en fonction de la réalité du terrain.



60

participants à
la Commission
interrégionale

Le nouveau Contrat d'objectifs et de performance Etat-ONF-Communes forestières 2016-2020 a été adopté en début d'année 2016. Il définit les conditions et moyens de l'Office national des forêts pour l'application du régime forestier dans les forêts de l'Etat et des communes. Sa mise en œuvre dans les différentes régions de France a été lancée en plusieurs étapes.



La présentation du projet d'établissement de l'Office national des forêts a fait l'objet d'une première discussion en Commission interrégionale de la forêt communale –instance de gouvernance partagée qui réunit les directeurs de la Direction Territoriale Midi-Méditerranée et des agences ONF et les élus administrateurs des associations départementales et unions régionales de Communes forestières - le 8 juillet 2016. Les élus avaient, à cette occasion, rappelé leur attachement au régime forestier, mais pas à n'importe quelles conditions.

En parallèle, les élus de Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'Occitanie avaient échangé sur des sujets communs et adopté ensemble deux motions concernant la question des frais de garderie sur les concessions et celle de la distraction/soumission au régime forestier.

Dans la suite de la signature du COP, la révision de la Charte de la forêt communale, -document du partenariat ONF-Communes forestières qui précise les interventions de l'ONF auprès des communes dans ou hors du cadre du régime forestier-, a été engagée. Les élus se sont largement impliqués dans les articles impactant le plus les enjeux de notre forêt Méditerranéenne. Cette nouvelle charte a été signée en décembre 2016 pour une entrée en vigueur début 2017.

L'application de cette nouvelle charte n'est pas si évidente sur le terrain. Les élus locaux sont confrontés à de réelles difficultés dans la mise en œuvre du régime forestier dans leur forêt communale, en zone méditerranéenne ou de montagne.



Nouvelle rencontre entre élus des Communes forestières de Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'Occitanie

Cette problématique est commune aux élus des deux régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie. Une nouvelle fois réunis le 4 mai dernier à Saint-Jean-de Védas (34), ils ont porté au débat, devant leur Fédération nationale, les sujets locaux qui les préoccupent.

Afin d'illustrer les difficultés rencontrées, des élus ont exposé des cas précis de refus de distraction du régime forestier sur des espaces taxés à 2 euros/hectare alors que non forestiers et sans gestion, ou encore du paiement



de frais de garderie sur des espaces défrichés et concédés, avec compensation financière selon les termes de la loi, et dont la vocation n'est plus forestière (parcs photovoltaïques ou éoliens, carrières). Les deux motions votées il y a presque un an sont toujours d'actualité !

Interrogés sur le relai opéré sur ces motions et inquiétudes au sein des instances nationales de gouvernance partagée, les représentants de la Fédération ont exprimé le souhait de trouver des solutions satisfaisantes. Les élus locaux ont exprimé clairement leur souhait d'avoir des éléments de réponses dans les prochains mois.

La défense des forêts contre l'incendie est par ailleurs un élément incontournable de la gestion des forêts dans les régions méditerranéennes. Pour les élus, cette question doit être traitée largement, dans tous ses aspects, face aux nouveaux enjeux liés à la proximité des forêts et des zones urbanisées (cf. feux de l'été 2016 sur des villes côtières à proximité de Marseille), et dans une réflexion globale d'aménagement du territoire, alors même que la carte intercommunale a été par endroit fortement bouleversée suite à la loi Notre.

C'est bien à l'échelle intercommunale que doivent être considérés les enjeux d'aménagement et d'urbanisation, puis à l'échelle zonale large (zone de défense sud = Provence-Alpes-Côte d'azur et Occitanie) ceux relatifs à l'organisation de la sécurité civile, dans laquelle les Communes forestières ont leur place.

Enfin, la nécessité a été rappelée de prendre en compte les aspects préservation de la biodiversité et gestion de la multifonctionnalité, particulièrement prégnants en forêt méditerranéenne et de montagne.



Explication de la nouvelle Charte de la forêt communale par les instances nationales

Cet échange en matinée a été suivi, l'après-midi, par une Commission interrégionale extraordinaire de la forêt communale, en présence du Directeur général de l'Office national des forêts, M. Christian Dubreuil, et du Président de la Fédération nationale des Communes forestières, M. Dominique Jarlier. Un « tour de France » des Commissions régionales de la forêt communale a en effet été entamé par ces instances nationales pour venir présenter aux représentants locaux des Communes forestières les dispositions de la nouvelle Charte de la forêt communale et leur application dans les régions.

Pour les élus de Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'Occitanie, cette rencontre était aussi l'occasion d'exprimer leurs spécificités, attentes et besoins afin qu'ils soient intégrés dans les prochaines discussions et orientations de la politique forestière nationale. Ainsi, après un exposé sur la situation des forêts communales et de leur gestion à l'échelle de la DT Midi-Méditerranée, retraçant les enjeux de gestion et l'organisation du service public forestier dans ces régions, le Directeur général de l'ONF a mis l'accent sur l'engagement conjoint de mobilisation supplémentaire de bois au travers du COP et de sa déclinaison, la Charte de la forêt communale révisée.



Au cours des échanges, les élus ont évidemment rapporté les difficultés et attentes formulées le matin, veillant à rappeler leur attachement à un régime forestier et un opérateur garants d'une gestion durable des forêts publiques mais qui s'adaptent davantage aux spécificités constatées des forêts qu'ils ont la responsabilité de préserver et valoriser.

Un peu plus tôt, au mois d'avril, les assemblées générales de 3 des 5 associations départementales de Communes forestières de Provence-Alpes-Côte d'Azur avaient déjà été l'occasion de débattre des opportunités de mobilisation des bois pour une dynamisation de la filière forêt-bois régionale, du rôle de l'intercommunalité renouvelée dans la gestion forestière, des actions en cours pour l'application du débroussaillage obligatoire dans les communes... Les élus se saisissent donc pleinement des problématiques de gestion des forêts publiques, tout en les intégrant dans les enjeux plus larges d'aménagement et de développement des territoires dans un contexte de restructuration des collectivités et des territoires.

[www](#) [Lire l'article sur la Commission interrégionale de la forêt communale du 4 mai](#)

[www](#) [Lire l'article sur l'adoption de la nouvelle Charte de la forêt communale](#)

> LES AUTRES ACTUALITÉS

Dans l'ordre de parution, voici la liste des actualités du mois

FORMATION - Commercialisation des bois en forêt publique (en amont de la vente de bois de Sisteron)

Le 23 mai à 14h30 à Sisteron, l'Office national des forêts a organisé une vente de bois des forêts publiques.

En amont de cette vente, les Communes forestières ont convié les élus des départements des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes à une formation intitulée « Elus, soyez acteurs de la commercialisation de vos bois, pour une valorisation optimale ! » à Upaix (à 15 minutes de Sisteron) de 9h30 à 12h00.

[www](#) [Lire l'article complet](#)

FORMATION - Etablir un plan communal pluriannuel de débroussaillage

Les Communes forestières des Bouches-du-Rhône, en partenariat avec l'Agence Technique Départementale 13 et le Parc naturel régional des Alpilles, invitent les élus du département à une formation sur la mise en place d'un plan communal pluriannuel de débroussaillage le jeudi 8 juin à Saint-Rémy de Provence (13).

[www](#) [Lire l'article complet](#)

PEFC - Bilan des adhésions au 30 avril 2017

843 propriétaires adhèrent à la certification forestière PEFC en Provence-Alpes-Côte d'Azur au 30 avril 2017.

[www](#) [Lire l'article complet](#)

COMMUNICATION - 5e Journée de la forêt du Mont Ventoux

La commune de Bédoin (84) a organisé, en partenariat avec le SMAEMV-Réserve de Biosphère, la CoVe, l'ONF-UT Ventoux, et la mairie de Flassan, la Journée de la forêt du Mont Ventoux le dimanche 14 mai 2017.

[www](#) [Lire l'article complet](#)



COMMUNICATION - Parcours sonore scientifique sur la forêt à Meyrargues

Les 13 et 14 mai, l'équipe d'hétérotopies#1 et la ville de Meyrargues ont convié le grand public à expérimenter un nouveau sentier sonore et scientifique sur la forêt, dans le cadre de l'opération « Le printemps devant ma porte ».

[www](#) [Lire l'article complet](#)

FORÊT PUBLIQUE - Vente de bois des forêts publiques à Sisteron

La prochaine vente de bois des forêts publiques a eu lieu le mardi 23 mai 2017 à 14h30 à Sisteron (04).

[www](#) [Lire l'article complet](#)

COMMUNICATION - AG et matinée technique du CERPAM

Le CERPAM tiendra son Assemblée générale le 7 juin prochain à l'aérodrome de Fayence - Tourettes (83), après une matinée technique.

[www](#) [Lire l'article complet](#)

COMMUNICATION - Journée dialogue forestiers-chasseurs de Forêt méditerranéenne

L'association Forêt méditerranéenne organise une journée «dialogue forestiers-chasseurs» le jeudi 8 juin 2017 à Fraïsse-sur-Agout (34).

[www](#) [Lire l'article complet](#)

FORMATION - Voyage d'étude sur la valorisation des services écosystémiques de la forêt

Du lundi 19 juin au mardi 20 juin 2017, l'Association des Communes forestières des Alpes-Maritimes organise, en partenariat avec l'association Sylv'ACCTES et le collectif du projet CLIMAT+ Territoires du Massif Central, un voyage d'étude et d'échanges sur des projets de valorisation de la multifonctionnalité et des services écosystémiques rendus par les forêts à influence méditerranéenne et montagnarde.

[www](#) [Lire l'article complet](#)

FORET PRIVEE - AG de la Coopérative Provence Forêt

La Coopérative Provence Forêt tiendra son assemblée générale annuelle le vendredi 2 juin à Châteauneuf-le-Rouge (13).

[www](#) [Lire l'article complet](#)

FILIERE BOIS - 4èmes Journées techniques du liège

Le Syndicat Mixte du Massif des Maures organise, en partenariat avec l'ASL Suberaie Varoise, la 4ème édition des Journées techniques du liège les 22 et 23 juin 2017 à La Garde Freinet (83).

[www](#) [Lire l'article complet](#)

FORET PRIVEE - Assemblée générale de l'ASL Suberaie Varoise

L'ASL Suberaie Varoise tiendra son assemblée générale le mercredi 21 juin en matinée à La Garde Freinet (83).

[www](#) [Lire l'article complet](#)



> LIENS UTILES SUR LE SITE www.ofme.org*

Abonnez-vous au fil de l'actualité de la forêt méditerranéenne > <http://www.ofme.org/rss.php5>

Moteur de recherche > <http://www.ofme.org/moteur.php3>

Plan du site > <http://www.ofme.org/plan.php3>

Mentions légales > <http://www.ofme.org/mentions.php3>

Nous contacter > <http://www.ofme.org/contacter.php3>

Désinscription de la lettre d'information > <http://www.ofme.org/desinscription.php3>



> RETROUVER LES ESPACES THEMATIQUES ET LES SITES PARTENAIRES

Mission Régionale Bois Energie > <http://www.ofme.org/bois-energie>

Espace Débroussaillage > <http://www.ofme.org/debroussaillage>

Territoires forestiers > <http://www.territoiresforestiers-paca.eu>

Cartothèque interactive > <http://www.ofme.org/cartotheque>

Communes forestières > <http://www.ofme.org/communes-forestieres>

Certification PEFC > <http://www.ofme.org/pefc-paca>

Forêt modèle de Provence > <http://www.ofme.org/foretmodele-provence>

Crédits photographiques : P. Morand, Communes forestières PACA.

*Site animé par les Communes forestières PACA avec le concours financier de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pavillon du Roy René, CD 7 Valabre, 13120 Gardanne

Tél. : 04 42 65 43 93

Fax : 04 42 51 03 88

E-mail : paca@communesforestieres.org

Site : www.ofme.org

